

Compte rendu de la 3 ^{ème} Conférence de Territoire de Seine-et-Marne du jeudi 26 mai 2011

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 – Approbation du compte rendu de la Conférence de Territoire du 24 mars 2011
- 2 – Approbation du règlement intérieur
- 3 – Plan stratégique régional de santé : propositions de la Conférence de Territoire
 - 3.1 – Les risques sanitaires liés à l'environnement (M. Huguet, Délégué Territorial Adjoint)
 - 3.2 – Lutte contre les inégalités de santé
 - 3.2.1 – La radiothérapie (travaux du Dr de Rochambeau (FHP), présentés par le Dr Bokobza (URPS))
 - 3.2.2 – La désertification médicale, renforcer l'existant et améliorer le maillage (Dr Bokobza)
 - 3.3 – L'éducation thérapeutique du patient
 - 3.3.1 – Présentation du Dr Garaude, département prévention, promotion de la santé DTARS 77)
 - 3.3.2 – Présentation de M. LANNERS, président de l'association régionale des diabétiques d'Ile-de-France
- 4 – Questions diverses
 - 4.1 – Le pôle hospitalier de Melun (présentation de Mme Gaillard, directrice des cliniques St Jean-l'Ermitage, M. Pallot, directeur du CH de Melun)
 - 4.2 – Secteur médico-social en addictologie (Mme Vitte, directrice APS Contact)
 - 4.3 – Autres

Le quorum étant atteint, (37 personnes sont présentes) la Présidente, Mme Autreux, ouvre la séance et remercie les participants pour leur mobilisation.

Elle rappelle les modalités de convocation pour le cas où le quorum ne serait pas atteint, la réunion se tient une demi-heure plus tard afin d'éviter les déplacements supplémentaires.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE DE TERRITOIRE DU 24 MARS

Aucune modification n'est demandée, le compte rendu est approuvé

2 – APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le bureau n'a pas demandé de modification, le règlement intérieur est approuvé

3 – PLAN STRATEGIQUE REGIONAL DE SANTE : PROPOSITIONS DE LA CONFERENCE DE TERRITOIRE

Mme Autreux rappelle qu'il s'agit de partager certaines informations afin d'établir formellement une contribution du PSRS. Pour cela certains thèmes ont été travaillés en bureau, d'autres le seront à l'occasion de la séance d'aujourd'hui.

3.1 – LES RISQUES SANITAIRES LIES A L'ENVIRONNEMENT

M. Huguet, Délégué Territorial Adjoint présente le diaporama sur les risques sanitaires. Afin de replacer ce thème dans le cadre du PSRS, son intervention tourne autour des axes suivants :

- rappel des concepts
- mission de l'ARS en matière environnementale
- enjeux et autres problématiques

Suite à cette présentation, Mme Autreux passe la parole à la salle.

Mme Lopez (Association Nature Environnement 77) rappelle que lors de la présentation du PRSE 2 il a été dit qu'une étude sanitaire allait être menée dans les Yvelines concernant le Val de Seine. Selon elle aucune étude n'est prévue pour la Seine-et-Marne. Les propositions qui ont été faites concernant la Seine-et-Marne n'ont pas été retenues.

Mme Lopez souhaite que l'on puisse inclure une étude notamment pour les déchets qui viennent d'autres départements et qui sont traités en Seine-et-Marne et également pour la remise en état de certaines décharges vétustes.

Elle souligne qu'une telle étude n'a jamais été diligentée malgré la présence de sites sensibles.

M. Huguet rappelle que le choix des études est soumis à une instance régionale de préparation du PRSE 2 et souligne qu'à ce jour il n'y a pas eu de signaux sanitaires transmis à la plateforme sanitaire.

M. Lechopier (UFC Que Choisir) s'interroge sur le fait qu'il n'y ait pas de remontées de signaux et, à ce titre préconise d'agir dès la définition de la stratégie, en prévoyant ces études.

Mme Pascual (AICAC 77) pense qu'un état des lieux devrait être établi, et que l'on évalue les risques sur les décharges, sans attendre l'apparition de malades pour agir.

M. Hérault (Sésame Autisme) préconise que deux ou trois des idées soient remontées pour le PSRS :

- mieux accompagner la Seine-et-Marne dans les études prévues au PRSE 2,
- disposer d'un état des lieux réel des CET (décharges) et dépôts de déchets,
- diligenter des études sanitaires sur la Seine-et-Marne pour améliorer la remontée de signaux

Mme Richard (Conseil régional Ile-de-France) souligne le bien fondé de l'intervention de Mme Lopez et fait remarquer l'importance du lobbying dans le choix des études concernant les déchets.

Elle indique également que le département de l'Aube possède une centrale nucléaire, à Nogent-sur-Seine, qui est proche de la Seine-et-Marne et souligne qu'il faut faire connaître les actions mises en place.

Mme Autreux indique que le bureau a souhaité que la problématique de l'environnement soit incluse dans le PSRS et ajoute que les propositions qui viennent d'être faites seront formalisées et transmises à l'ARS.

3.2 LUTTES CONTRE LES INEGALITES DE SANTE

Le Dr Bokobza aborde la désertification médicale en premier lieu, puis présente le diaporama du Dr de Rochambeau (absent) concernant la radiothérapie.

3.2.2 - LA DESERTIFICATION MEDICALE, RENFORCER L'EXISTANT ET AMELIORER LE MAILLAGE.

Le Dr Bokobza présente le diaporama et souligne que dans les 5 à 20 ans à venir la situation sera très préoccupante concernant la désertification médicale.

La problématique d'ensemble est précisée, les différentes solutions possibles sont présentées avec un focus sur la télémédecine.

Le Dr Ravelo Manana (directeur de la maison de repos Chantemerle) attire l'attention de la Conférence de Territoire sur la situation de la psychiatrie dans le sud Seine-et-Marne en matière de démographie médicale, et les conséquences sur les établissements. Il souhaite une réunion des acteurs pour réfléchir à ce problème.

M. Souder (FEHAP Ile-de-France) partage l'analyse du Dr Bokobza et confirme que cette désertification touche également les professions paramédicales et de ce fait les SSIAD rencontrent des difficultés pour recruter du personnel.

Mme Beldent (Présidente de la Communauté de Communes du Pays Fertois) fait une proposition concernant l'intercommunalité. Elle pense que dans les zones où il y a une intercommunalité, on peut peut-être mener une réflexion sur un projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Concernant la télémédecine, Mme Beldent est interrogative, notamment pour les personnes âgées ; alors qu'une Maison de Santé Pluridisciplinaire sur une intercommunalité

couplée à un système de transport de personnes serait, pour elle, plus à même de lutter contre la désertification.

M. Bizouard (CODERPA 77) indique que le CODERPA s'est préoccupé de cette question depuis longtemps mais que les jeunes médecins ne veulent s'installer que dans les villes où il y a un CHU et la Seine-et-Marne n'en possède pas.

M. le Dr Echard (Président de la CME du CH de Lagny) souscrit à la présentation faite par le Dr Bokobza, et constate l'impact sur l'activité des urgences. Il rajoute que si la Seine-et-Marne est touchée par la désertification, elle a néanmoins la capacité d'attirer les étudiants par le biais de stages, comme cela se fait à Lagny. Ces étudiants peuvent revenir soit en tant qu'interne, soit pour s'installer après la découverte du département.

Concernant la télémédecine, il pense que c'est un choix d'avenir sous réserve de certaines applications, et illustre l'utilisation dans le cadre des AVC.

Mme Richard prolonge l'intervention de Mme Beldent concernant les Maisons de Santé Pluridisciplinaires qui pourraient attirer de jeunes médecins. L'enjeu est de trouver un compromis entre l'existant des professionnels déjà installés et les nouveaux professionnels. Elle insiste sur l'importance de l'accueil des étudiants par les collectivités, à même de trouver des solutions pratiques en matière de logement.

Mme Autreux indique que le Conseil général a attribué 17 bourses en 2009 à des étudiants en médecine générale, en contrepartie de laquelle ils s'engagent à s'installer pendant une durée minimale de 5 ans dans une des zones déficitaires définies sur le territoire départemental.

M. Choïnard (réseau santé OMEGA) indique que la télémédecine est un élément très important, mais qu'il ne faudrait pas qu'elle subisse le même sort que le projet HERMES (en gestation pendant 3 ans) qui ne fonctionne pas. Ces systèmes coûtent beaucoup trop d'argent sans qu'ils soient efficaces.

M. Véchard, Délégué Territorial, rappelle le rôle déterminant des professionnels de santé dans le cadre d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire : la place des médecins mais également les masseurs-kinésithérapeutes, les infirmières...

Il note que tous les témoignages entendus sont des témoignages de terrain.

Il pense que si les schémas apportent des éléments de réponse, notamment le SROS Ambulatoire, la Conférence de Territoire pourrait mettre en avant l'angle seine-et-marnais, en proposant de devenir un département expérimental.

Mme Autreux approuve les différentes propositions qui seront reprises dans la contribution de la Conférence de Territoire.
--

Avant de passer la parole au Dr Bokobza pour le thème de la radiothérapie, elle informe les personnes présentes que les personnels des services de radiothérapie de St Faron et Lagny ont été auditionnés par la Conférence.

Elle rappelle que lors de la séance du 24 mars dernier, M. Véchard avait apporté un certain nombre d'informations.

3.2.1 : LA RADIOTHERAPIE.

Mme Autreux précise que la Conférence n'a pas d'avis à donner sur ce point, mais apporte une contribution au PSRS.

Le Dr Bokobza déroule sa présentation autour d'un état des lieux et de certaines propositions.

Ces dernières consistent, dans le cadre d'une stricte accessibilité financière pour les patients, à voir un centre dans le Nord et un autre dans le Sud.

M. Pallot partage le diagnostic et les scénarios présentés. Sur le territoire Sud, il note l'intérêt pour les patients et les professionnels d'un regroupement des autorisations de Forcilles et de Melun.

Mme Gaillard complète l'intervention de M. Pallot en précisant que la prise en charge d'un patient en radiothérapie est soumise à un seuil. Or il ne faut pas perdre de vue la prise en charge globale du patient. La chimiothérapie doit avoir lieu là où a eu lieu la chirurgie. Il est aberrant d'emmener un patient ailleurs pour la radiothérapie.

M. Lechopier constate des fuites sur Paris, avec le CH de Meaux qui capte les patients extérieurs à la Seine-et-Marne et s'interroge sur les conséquences du choix d'un seul centre de radiothérapie sur Marne-la-Vallée. Il préconise l'implantation d'un CHU en Seine-et-Marne.

M. Héraut confirme ce souhait.

Dr Echard, pour l'établissement futur de Lagny, prend acte du diaporama du Dr de Rochambeau et partage les éléments présentés.

M. Véchard rappelle que l'implantation d'un CHU engage des activités qui vont au-delà de la radiothérapie.

M. Véchard rappelle que l'IGAS doit remettre son rapport sur le sujet.

Pour sa part, en conformité avec ses engagements, l'Agence a mené un certain nombre de consultations. Le processus vise une meilleure qualité de la prise en charge.

3.3 L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT

3.3.1 – PRESENTATION D'UN DIAPORAMA PAR LE DR GARAUDE (MEDECIN DU DEPARTEMENT PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE DTARS77)

L'intervention tourne autour des points suivants :

- les modalités de l'ETP selon la loi HPST
- le cahier des charges pour les autorisations d'un programme ETP
- déroulement de la programmation des autorisations
- novembre-décembre 2010 : première vague d'autorisations
- janvier-février 2011 : deuxième vague d'autorisations
- perspectives et questions

3.3.2 – PRESENTATION DU DIAPORAMA DE M. LANNERS, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION REGIONALE DES DIABETIQUES D'ILE-DE-FRANCE)

L'exposé développe les éléments suivants :

- pratiques de l'éducation thérapeutique du patient à la Maison du Diabète de Melun
- le public de la MDM
- les étapes de la démarche éducative
- des ateliers établis par des paramédicaux, éducateurs sportifs et des diabétiques
- évaluation

M. Véchard souligne le lien entre l'éducation thérapeutique et les maisons de santé pluridisciplinaires, et rappelle les modalités financières des nouvelles expérimentations.

Sur ces nouvelles expérimentations, enveloppe de crédit est prévue, allouée sous forme de forfait en fonction d'un suivi. Il note qu'aucun dossier n'a été présenté pour le moment pour la Seine-et-Marne.

Mme Autreux indique que ce point sera choisi pour faire une proposition à l'ARS, et qu'il faudra également proposer de l'élargir à d'autres pathologies.

Aucun participant ne formulant d'autres propositions elle passe aux questions diverses.

4 – QUESTIONS DIVERSES

4.1 – LA PLATEFORME HOSPITALIERE DE MELUN, PRESENTATION D'UN DIAPORAMA PAR MME GAILLARD ET M. PALLOT

La présentation détaille les points suivants :

- enjeu de regroupement sur les taux de fuite
- projet médical
- dimension immobilière

Lors de l'exposé, il est signalé que le projet permettrait aux patients de bénéficier de soins complets et complémentaires.

M. Lechopier souhaite avoir un éclairage sur la situation du personnel.

Mme Gaillard indique qu'il n'y a pas de passage d'un statut à l'autre. Chacun des établissements aura son personnel. Concernant les activités, la stérilisation sera assurée pour le public avec du personnel privé, et des chirurgiens du public viendront opérer dans le privé.

M. Pallot confirme que les statuts ne changeront pas, car il ne s'agit pas d'une fusion mais d'un groupement sanitaire.

Il y aura toutefois une période transitoire au niveau des chirurgiens qui se fera au gré des mouvements de personnels.

Il y aura aussi des médecins libéraux qui travailleront à l'acte. Ces modalités permettent que personne ne soit lésé.

Mme Boltz (directrice de la Clinique "Les Fontaines") fait des observations relatives à la situation de la clinique des Fontaines.

A la question de M. Lechopier qui s'inquiète de la transparence entre public et privé pour le patient qui passera de la chirurgie à la médecine, M. Pallot assure qu'il y aura une continuité de traitement et que la chirurgie sera exercée dans de bonnes conditions d'accessibilité financière. Mme Gaillard indique que le secteur 1 sera maintenu en cas de passage des urgences vers la chirurgie.

En réponse à une question de Mme Pascual sur le choix en cas d'hospitalisation programmée, il est précisé que le patient choisira le secteur.

4.2 – SECTEUR MEDICO-SOCIAL EN ADDICTOLOGIE.

En réponse à une proposition d'intervention, Mme Vitte (APS Contact) propose de communiquer sa contribution à l'ensemble des membres.

M. Véchard salue la richesse des travaux menés et confirme que les idées forces seront formalisées dans un document à transmettre à l'ARS par la Présidente de la Conférence de Territoire.

<p>Afin de lever la séance, Mme Autreux remercie les participants et leur donne rendez-vous en octobre pour la prochaine conférence de Territoire (repoussée depuis au 22 novembre).</p>
--